



Gîtes de France Doubs



Guide du Créateur

Gîtes de France Doubs – 5 rue Mairet – 25 000 BESANCON

☎ : 03 39 25 01 33 / contact@gites-de-france-doubs.fr

www.gites-de-france-doubs.fr

Vous envisagez de créer un hébergement « Gîtes de France » ?

Vous vous posez un certain nombre de question sur la marche à suivre pour la création et l'aménagement d'un hébergement « Gîte de France » ? Les normes à respecter, le type de logement, les travaux à réaliser... Ce document vous fournira des informations utiles et facilitera vos démarches. Nous vous souhaitons beaucoup de succès dans votre entreprise et espérons vous compter prochainement parmi nos adhérents.

*** Présentation des Gîtes de France**

Vous voulez aménager un bâtiment en gîte et vous souhaitez obtenir le label Gîtes de France ? Vous avez le projet d'acquérir une maison en vue d'accueillir des clients et vous vous interrogez sur nos conditions d'adhésion ?

Qui sommes-nous ?

Gîtes de France, c'est près de 60 ans de création de nouveaux modes de vacances : gîte rural, chambre d'hôtes, gîtes de groupe, gîte d'enfants, camping et depuis peu, gîtes et chambres d'hôtes en ville City Break. Au total, un réseau de 45 000 propriétaires pour une offre de plus de 60 000 locations vacances.

Faire le choix de Gîte de France, c'est rejoindre le 1^{er} réseau mondial de tourisme chez l'habitant.

Nos valeurs :

Favoriser les séjours touristiques dans les meilleures conditions d'accueil et de confort, satisfaire aux exigences et aux besoins d'un tourisme d'authenticité, de convivialité, de nature, de calme et de découverte, contribuer à la valorisation et à la conservation du patrimoine et de l'environnement, principalement en milieu rural, participer au développement local et contribuer à fixer les populations rurales par l'apport de ressources complémentaires

*** Pourquoi faire le choix de Gîtes de France ?**

La 4^{ème} marque française de séjours-vacances devient votre enseigne :

Vous bénéficiez de la puissance et de la reconnaissance d'un label de qualité. Votre adresse est reconnue et gage de sérieux. Vous bénéficiez des droits d'utilisation de la marque et vous pouvez l'utiliser dans vos supports de communication (éditions, internet...). Vous devenez ambassadeur de la marque.

Vous bénéficiez de la puissance marketing du 1^{er} réseau mondial de tourisme chez l'habitant

Votre hébergement n'est pas seulement présent sur internet, votre hébergement est présent sur le site officiel www.gites-de-france.com, sur le site mobile, sur les réseaux sociaux, sur les guides

nationaux ainsi que dans le plan d'action média du réseau (campagnes TV et radios, relations presse, coffrets cadeaux...).

*** Les Gîtes de France Doubs :**

Une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 au service d'un tourisme de qualité qui agit en partenariat avec les représentants des collectivités publiques impliqués dans le tourisme

Une équipe à votre écoute : les élus du Relais (Présidente et administrateurs) ainsi que le personnel salarié (Directrice et technicienne) se veulent être proches de vous. Riche de son expérience du terrain et de sa connaissance du marché, l'équipe du Relais des Gîtes de France du Doubs conjugue compétence et disponibilité pour des services de qualité réservés à ses adhérents et à ses clients.

*** Nos cinq missions principales :**

Le développement de l'accueil touristique et la valorisation de l'espace local

L'accompagnement technique des porteurs de projet

L'animation et le suivi du réseau des propriétaires adhérents de l'association

La promotion et la communication

La commercialisation des hébergements

*** Les Gîtes de France Doubs à vos côtés :**

Aide et accompagnement des porteurs de projets

Commission de classement/visites de contrôle

Accompagnement sur les sujets juridiques, fiscaux et comptables (quel statut ? Quel régime ? Quelles cotisations sociales ?...)

Mise en relation avec des experts (CAUE...)

Aide au positionnement de votre hébergement en fonction de votre environnement

Mise en marché de votre hébergement au niveau local et national

Programme de formations des adhérents (lancer son activité, comment mettre en valeur son hébergement, actions de communication via le net...)

Réunions bilans et journées rencontres

Mise en place d'éductours afin de connaître l'offre touristique

✕ Choisir la bonne formule d'hébergement

Il existe 3 grandes familles d'hébergements qui peuvent bénéficier du label « Gîtes de France » : les gîtes, les chambres d'hôtes et les campings.

① Le gîte rural

Le gîte rural est un logement meublé et bien équipé, destiné à la location saisonnière. Vous louez pour une ou plusieurs semaines ou bien le temps d'un week-end. Souvent aménagé dans une maison traditionnelle, le gîte rural est une maison ou un logement indépendant. Vous assurez l'accueil à l'arrivée de vos hôtes et vous restez disponible tout au long du séjour. Le gîte se compose d'une ou plusieurs chambres, un salon/salle à manger, une kitchenette ou une cuisine ainsi que les sanitaires correspondants. Vos hôtes devront trouver sur place tout l'équipement nécessaire au bon déroulement de leur séjour : jardin aménagé, literies de grandes tailles, bon équipement électroménager, WIFI...

Pour être agréés « Gîtes de France », les hébergements doivent obligatoirement être d'usage indépendant et disposer d'une entrée indépendante.

② La chambre d'hôtes

La chambre d'hôtes est située dans un habitat de qualité dans ou annexées à la maison du propriétaire. Cette formule comprend la nuitée et le petit déjeuner. Ce dernier doit être copieux et comprendre des produits du pays et des produits maison. Le petit déjeuner sera servi par le propriétaire, dans un autre lieu que la chambre à coucher et sera un moment privilégié de contact et d'échanges. Un soin particulier sera apporté à la vaisselle et au linge de maison. La chambre d'hôtes comportera au maximum 5 chambres pour une capacité maximale de 15 personnes. La surface minimale d'une chambre est de 12m² (pour 1 ou 2 personnes), hors sanitaires. L'isolation phonique sera irréprochable et les ouvertures munis de systèmes occultant efficaces : volets, stores, rideaux opaques... La literie sera en parfait état et comprendra : sommier (non métallique), matelas propre et de bonne qualité, protection pour le matelas et les oreillers, oreillers, draps, couverture et couvre-lits. Le propriétaire fera les lits tous les jours et entretiendra les chambres et sanitaires quotidiennement. En cas de long séjour, les draps seront changés au minimum une fois par semaine et le linge de toilette 2 fois. L'accès à une salle de bains et WC est bien sûr obligatoire. Les espaces extérieurs à la maison d'hôtes doivent être soignés et fleuris. Un parking est nécessaire, ainsi que des équipements que le WIFI, par exemple.

Attention : cette activité ne peut pas être pratiquée par des ruraux cafetiers, hôteliers ou restaurateurs.

③ Le camping

Les campings « nature » ne comportent pas plus de 25 emplacements. La surface minimum allouée à chaque installation est de 300 à 400m² par emplacement et chacun d'eux est situé à moins de 100 mètres du bloc sanitaire. Selon leur degré de confort ils sont classés par épis. Les campings « tradition » disposent quant à eux d'un maximum de 150 emplacements de 80 à 100m² chacun avec des animations et des équipements de loisirs.

* Cotisations et droit d'entrée – Tarifs 2014

Visite conseil avant adhésion : 50€ (déductible du droit d'entrée)

Droit d'entrée : 250€

<u>Cotisations départementales</u>	
Gîtes de groupe	180 € / structure + 3.40 € / persome
Gîtes	48 % du tarif semaine été - cotisation minimale 122 €
Chambres d'hôtes	95 € / structure + 27 € / chambre
Campings	105 €
<u>Cotisations fédérales</u>	
Journal trimestriel	4 € / propriétaire
Fond de mutualisation	1 € / structure
Participation au plan marketing	18.06 € / structure
Redevance Internet	18 € / structure

Demande de visite conseil

Une technicienne Gîtes de France peut effectuer une visite conseil sur le terrain afin de vérifier que votre hébergement répond bien aux normes Gîtes de France. Pour cela une demande doit nous être adressée par courrier en remplissant le document ci-dessous accompagné d'un chèque de 50 euros correspondant au paiement de la visite conseil. Ces 50€ seront déduits de votre droit d'entrée si vous adhérez au label Gîtes de France à l'issue du montage de votre projet. Une date de visite vous sera communiquée à réception de ces éléments.

Gîtes de France Doubs
5 rue Mairet – 25 000 BESANCON

**** Mieux vous connaître***

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Profession : _____
Téléphone : _____ Portable : _____
E-mail : _____

**** Vos motivations***

Quelles sont les motivations qui vous poussent à créer une structure d'hébergement ?

.....
.....
.....
.....

**** Vos objectifs***

Qu'attendez-vous de ce projet ?

.....
.....
.....
.....

Qui s'en occupera ?

.....

Quels sont vos objectifs principaux ?

- Valorisation du patrimoine Revenus complémentaires Revenu principal

Autres (merci de préciser) :

.....
.....

Avez-vous du temps disponible ?

- Un peu Beaucoup Pas du tout

*** Votre projet**

- Gîte rural Chambre d'hôtes – Préciser le nombre de chambres envisagées :

La localisation du projet

Adresse précise :

.....
.....

Sa situation

- Bâtiment indépendant Mitoyen à un autre bâtiment Mitoyen à votre habitation

- Le bâtiment est :** Ancien A réhabiliter Déjà réhabiliter
 Contemporain Existant A créer

Superficie approximative du bâtiment :M²

Nombre de niveaux :

Surface partie jour :M²

Superficie des chambres :M²M²M²M²M²

- Chauffage : Centrale électrique Bois Gaz

Autre (merci de préciser) :

- L'hébergement dispose d'un extérieur :** Non Jardin
 Cour Terrasse Piscine Autre (préciser) :

- Y- a-t-il des travaux à réaliser ?** Oui Non

Quels types de travaux :

.....
.....

Date prévisionnelle de début des travaux :

Date de fin des travaux :

Date prêt à louer (meublé et décoré) :